

Société des Intérêts du Vallon de Villard S.I.V.

Assemblée générale du 20.05.2011 à la Scie

PROCES-VERBAL

<u>Comité présents</u> :	La présidente	Anne Chessex
	La vice-présidente	Annelise Kalbfuss
	Le caissier	Patrick Mauroux
	La secrétaire	Sylvaine Schild
	Les membres	Verena Meraldi
		Silvano Pozzi
		Pascal Frei
<u>Excusé</u> :		Claude Vahlé

La présidente ouvre la séance de cette 41ème assemblée générale à 20h10 et souhaite la bienvenue aux participants, et les remercie chaleureusement d'être venus aussi nombreux.

1) Ouverture, liste des présences

L'ordre du jour est accepté et sera suivi tel que présenté dans la convocation.

Nous sommes heureux d'accueillir les représentants des autorités et sociétés amies :

- M. Pierre RoCHAT, du service de l'urbanisme de la Commune de Montreux.
- Sergent major Roland Johner, de la Police Riviera
- M. Jean-Claude Cochard, membre du Comité pour la protection des sites montreusiens
- M. Daniel Martin, Président de la Société villageoise de Brent et environs
- M. Yves Greppin, de la Société des Intérêts des Avants

La liste des présences circule pour la signature des 44 participants.

La liste des personnes excusées est énumérée :

Mesdames et Messieurs :

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| – Sébastien Muller | – John Gaillard |
| – Sophie et Simon Smith | – Said Djaiaheri-Berthoud |
| – Bruna ButticaZ | – Olivier RoCHAT |
| – Pierre Gisling | – Marguerite et André Guex |
| – Lilo Debluë | – Claude Forel |

- Claude Baehler
- Yves Moret
- Jean-Pierre Badoux
- Françoise Decker
- Dominique Bruggmann
- Daniel Martenet
- Claudine Dupasquier
- Aline et Jaïro Chessex-Rudaz
- Marie-E. Chessex, J.-Ph. Tschumi
- Heinz Murbach

Démissions :

Cette année, nous enregistrons 1 démission :

- M. Edgar Kaltenrieder

Admissions :

La SIV a le plaisir d'accueillir les nouveaux membres suivants :

- Marie-E. Chessex et son compagnon J.-Ph. Tschumi
- Aline Chessex et son mari Jaïro Rudaz
- Gérald Yersin
- Laurent Rizzolio
- Robin Marggi

Bienvenue chers nouveaux membres et merci de votre confiance.

2) Procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2010

La lecture de ce procès-verbal n'est pas demandée et aucune question n'est posée. Ce document est donc accepté à l'unanimité.

Nous avons connu quelques turbulences administratives lors du remplacement de notre ancienne secrétaire et nous nous excusons vivement auprès de ceux et celles qui en auraient subi les contre coups. Par exemple : courrier non reçu, excuses aux différentes rencontres non inscrites au procès-verbal.

Nous ferons en sorte que cela ne se reproduise plus. Encore toutes nos excuses."

3) Rapport d'activité de l'année 2010

Votre Comité a eu l'occasion de traiter les affaires courantes.

D'autre part, il y a aussi quelques annonces dont nous vous parlerons en cours de séance.

* * *

Nous avons reçu une demande pour réaménager et curer le lit du ruisseau en aval du bâtiment de la Scie. Nous nous sommes adressés à M. Marcel

Lacroix, chef de la Voirie. Cela vaut la peine d'aller faire une visite pour admirer les travaux. Maintenant, il est possible de traverser cette petite rivière sans problème. Nous profitons de cette assemblée pour remercier notre Commune avec laquelle nous entretenons depuis toujours d'excellents contacts.

* * *

Notre caissier, Patrick Mauroux, nous a proposé de doter la S.I.V. d'un site internet. Nous avons pensé que ce serait une bonne chose de faciliter l'accès au Vallon de Villard pour les personnes qui seraient intéressées.

La parole est donnée à Patrick qui nous présente le nouveau site www.vallondevillard.ch présentant la SIV et ses activités. Une page avec divers liens est également proposée.

Ce site propose également une présentation de la Salle Jean Marggi, comportant un descriptif, des photos et tous les documents nécessaires à la location de cette salle (règlement, tarif, contrat de location, itinéraire).

A noter que tout locataire doit impérativement, avant de remplir le contrat, prendre contact avec l'intendante.

* * *

La Commune de Montreux, nous a conviés à une séance d'information des représentants des sociétés villageoises. Votre présidente, accompagnée d'Annelise Kalbfuss y ont participé. Cela nous a permis d'évoquer quelques problèmes relatifs au Vallon.

Nous y avons reçu quelques renseignements concernant les ravins de Saumon et nous sommes en possession d'un rapport que nous mettons volontiers à la disposition des membres que cela intéresserait.

En résumé, il y aurait lieu d'effectuer des travaux de drainage et de consolidation du terrain (il y a des infiltrations d'eau qui fragilisent le terrain car nous sommes sur une queue de moraine). En tous les cas, ce seront des travaux importants.

* * *

Nous nous sommes fait l'écho des personnes qui regrettaient comme nous d'ailleurs, la fermeture de la route de Chessy. Nous avons appris que cette fermeture a fait l'objet d'un marchandage entre la Commune et l'association Pro Natura. La Fermeture, contre la possibilité d'avoir une remontée mécanique à Jaman. En outre, si nous voulions faire changer ce résultat, il nous faudrait prendre un avocat avec de gros frais et sans aucune garantie de succès (dixit M. Riolo, secrétaire Municipal).

* * *

A la suite d'une déclaration de M. Gétaz, Président de la Société des Intérêts des Avants, qui se disait satisfait de la nouvelle destination de l'hôtel de Sonloup en précisant qu'il n'y aurait pas de nuisances pour les Avants, mais en admettant qu'il y en aurait pour le Vallon de Villard, le Syndic, M. Salvi, a dit qu'il allait être content, car les oppositions allaient être bientôt levées. Tout cela de vive voix bien sûr !

* * *

La Municipalité de Montreux, lors de cette séance, nous a avisés que nous aurions l'honneur d'organiser le 1^{er} août officiel de cette année. Ce qui est sûr, c'est que cette année, nous aurons un orateur

* * *

Nous avons reçu une demande de M. Jean-Jacques Marggi, agriculteur qui aimerait savoir s'il y a une heure limite, le soir, pour la musique lors de fêtes à La Scie. C'est vrai qu'à la belle saison, nous avons pu constater que ces rencontres pouvaient être très bruyantes. Dès 22h, les hauts parleurs doivent être à l'intérieur de la Salle Jean Marggi et les portes fermées (cf règlement d'utilisation disponible sur notre site internet).

* * *

Nous imaginons que tout le monde a remarqué la pose de deux panneaux chicanes. L'un à la Cranche et l'autre à l'extrémité du Vallon près du chalet Frateco ainsi que les panneaux rappel. Il y a eu et certainement qu'il y aura encore des réactions peu enthousiastes, mais nous pouvons vous assurer que ces panneaux n'ont pas été faciles à placer ni à obtenir.

* * *

Notre Brisolée fût une fois de plus une réussite. Toutefois, nous avons constaté qu'un certain nombre de personnes sont arrivées très tard et que certains d'entre eux n'ont pas payé leur repas. Nous voulons croire que c'est un oubli et aussi un peu de notre faute étant donné que c'était à un moment où tout le monde n'était plus à son poste.

Dorénavant, nous fixerons dans l'invitation, une heure limite et ferons en sorte que les « bons repas » puissent être détachables. Ainsi, au deuxième service le ticket laisse une trace. A part cela, ce fût un succès comme toujours. Un grand nombre de participants nous ont fait part de leur satisfaction, même par écrit.

Nous avons regretté l'absence de vin nouveau, mais à cause de la date des vendanges, celui-ci était introuvable dans la région. Nous avons appris par la

suite qu'il eût fallu en chercher dans le canton de Neuchâtel, ce que bien sûr nous ignorions.

* * *

Notre secrétaire Sylvaine, s'est occupée de commander le sapin de Noël. Nous trouvons que celui-ci, année après année, est toujours du plus bel effet. Notre caissier Patrick Mauroux, met un point d'honneur à l'enrichir de nouvelles lumières. Bien sûr tout le monde sait que Silvano Pozzi, nous livre l'arbre en temps voulu. Un merci également à toutes les personnes qui aident à installer et à désinstaller la décoration.

* * *

Nous vous rappelons qu'il existe 2 sortes de membres « actifs et passifs ». Ainsi une personne quittant le Vallon, a l'opportunité de rester membre.

D'autre part, nous aimerions une fois encore, vous préciser que d'après les statuts de la S.I.V., celle-ci n'est pas une société de développement comme on l'entend généralement, mais bien plutôt une société qui s'est donné à l'époque comme but de préserver les intérêts des habitants du Vallon et bien entendu de défendre l'harmonie de celui-ci.

Nous pensons, pour notre part, que jusqu'à aujourd'hui, ce but, est atteint. Nous espérons que cela sera possible ces prochaines années encore.

Parfois, nous avons quelques échos en retour. C'est-à-dire que nous vivons en égoïstes. Cela est absolument faux. En effet, nous n'avons jamais été contre de nouvelles constructions.

Nous avons depuis longtemps demandé à la Commune qu'elle exige un style architectural qui soit en harmonie avec les bâtiments existants.

Nous sommes pour l'implantation de maisons familiales qui permettent une occupation à l'année. Nous sommes contre les lotissements qui seraient vendus à des personnes qui ne vivraient au mieux que quelques semaines sur place et n'y verraient qu'un placement financier. Cela ne ferait qu'ajouter des volets clos aux nombreuses résidences vides de la Commune de Montreux.

D'autre part, nous ne sommes pas contre le fait que l'hôtel de Sonloup revive. Nous regrettons cependant qu'il n'ait pas été possible d'y maintenir une activité hôtelière. Nous n'aimons pas l'idée que ce magnifique bâtiment, devienne uniquement un ghetto pour riches patients. Entre autres, suppression de droit de passage existant.

* * *

Nous remercions la Municipalité de la Commune de Montreux qui nous a demandé de participer à une séance d'information au sujet de l'avenir du domaine skiable des Prévondes.

Cette séance s'est tenue sous l'efficace présidence de M. Wehrli, Municipal. Un certain nombre de personnes concernées ont pu prendre connaissance des projets de la Commune.

- L'ancien téléski sera démonté en plusieurs fois.
- Les travaux ont commencé le 28 avril par le démontage des câbles.
Une autre période ce mois-ci, en mai et la toute dernière, au mois de septembre.
- L'exploitation continuera en hiver 2011-2012 grâce à la réinstallation du petit téléski.
- Plus tard, il sera envisagé éventuellement quelque chose de fixe, un téléski plus long, à peu près jusqu'à la hauteur de la ferme de M. Behler. Les travaux seront exécutés par la protection civile qui nous a demandé l'hospitalité de la salle Jean Marggi comme réfectoire.

* * *

Nous avons été approchés d'une manière sympathique par Madame Catherine Buchet, conseillère communale et nouvelle habitante au Vallon.

Madame Buchet s'enquerrait des besoins éventuels des habitants du Vallon et cherchait à bien comprendre le climat de notre région. Ce qui est bon à savoir au cas où quelqu'un parmi vous aurait des suggestions à lui proposer.

* * *

La S.I.V. participera par un stand « vin chaud » à la nocturne qui sera organisée par le syndicat des pistes.

* * *

Comme vous le savez certainement depuis longtemps, nous cherchons une remplaçante ou un remplaçant à Madame Rosset, intendante de la salle Jean Marggi.

Madame Rosset s'occupe parfaitement depuis de nombreuses années de tout ce qui touche à la bonne marche de ce lieu.

Remise des clés aux personnes intéressées à la location, vérification après l'utilisation de cette salle. Cela représente un grand travail et nous ne serons jamais assez reconnaissants de tout ce que Madame Rosset a fait pour le bien de la S.I.V..

Nous tenons à relever une fois encore l'engagement de Monsieur Rosset qui année après année, maintient dans un état parfait les alentours de la Scie.

Devant notre impuissance à trouver une intendante ou un intendant, nous nous sommes résolus à faire appel à la Commune de Montreux. Celle-ci nous propose une solution.

– Lecture est donnée de la lettre de la Commune de Montreux du 4 mai 2011.

Nous en avons parlé à Madame et Monsieur Marguerite Guex-Marggi, fille de Jean Marggi qui nous a répondu par écrit.

– Lecture est donnée de la lettre de Mme Marguerite Guex-Marggi du 16 mai 2011.

Il ne faut pas oublier qu'historiquement, le bâtiment de la Scie a pu se faire grâce à l'achat du terrain sur lequel nous sommes. Achat exécuté par la S.I.V. et surtout à la suite d'un geste extrêmement généreux de la part de Madame et Monsieur Guex-Marggi.

Par tous les moyens, nous chercherons à conserver ce terrain qui est d'une certaine manière l'une des raisons d'être de la S.I.V..

4) Rapport de l'intendante de la salle Jean Marggi

La présidente passe la parole à Mme Rosset, intendante.

– Il y a eu 35 locations d'une journée, 3 de deux jours et 2 après-midi goûters d'enfants, soit un total de 42 journées. Les escaliers ont été poncés et vernis puis des protections ont été posées sur les marches. Les copeaux de la place de jeux ont été changés pendant l'hiver. J'ai décidé de prolonger encore une fois mon mandat jusqu'à la fin de l'année pour honorer les contrats en cours mais sans prendre de réservations pour 2012. Il faut quand même que les locataires sachent où venir chercher les clés et avec qui parler puisqu'il n'y a toujours pas d'autre solution en vue !

Nous ne savons pas combien de temps Madame Rosset pourra encore consacrer à l'intendance de la Scie mais nous tenons, en signe de gratitude pour son dévouement depuis tant d'années, à lui remettre un modeste cadeau. Nous espérons que ce n'est pas un « adieu », mais bien plutôt un « au revoir » à la prochaine assemblée. Merci également à Henri pour les alentours. Remise des cadeaux.

Vous saurez que non seulement Monsieur Rosset s'occupe de l'extérieur, mais également de nos estomacs. En effet, c'est lui qui a fait les excellents taillés que vous allez déguster à la clôture de l'assemblée.

5) Rapport du caissier

La Présidente passe la parole à Patrick Mauroux, caissier.

Ce dernier présente les comptes de l'année 2010. Ceux-ci ont été vérifiés par Madame Anne-Céline Jost et Madame Thérèse Pozzi.

6) Rapport des vérificateurs des comptes

La parole est donnée à Madame Anne-Céline Jost qui demande qu'un compte séparé soit ouvert pour les manifestations diverses et pour rattrapage sur les cautions. La comptabilité est tenue dans les règles de l'art. Elle confirme l'exactitude des comptes et prie l'assemblée de les approuver.

7) Adoption des comptes

Les membres présents approuvent et acceptent les comptes de l'exercice 2010 à l'unanimité et donnent décharge au comité.

8) Présentation du budget 2011 et fixation des cotisations

Le caissier commente le budget. Le montant des cotisations reste inchangé.

9) Discussion et approbation du budget 2011

Les membres présents approuvent et acceptent ce budget à l'unanimité.

10) Nomination des vérificateurs des comptes pour 2011

Madame Thérèse Pozzi et Madame Anne-Céline Jost ayant fonctionné cette année, Anne-Céline Jost devient 1^{ère} vérificatrice des comptes et Monsieur Paschoud qui était suppléant, 2^{ème} vérificateur des comptes.

La présidente pose la question qui, chaque année, soulève l'enthousiasme. Qui accepterait de devenir suppléant ou suppléante ? Mme Catherine Buchet, proposée par M. RoCHAT, accepte la fonction. Merci à elle.

11) Communication du comité

– Les **cotisations** annuelles sont maintenues à Frs. 30.--.

- **1er août officiel 2010** : Rendez-vous à **21h00** pour le Cortège à la Cranche et aux personnes qui désirent apporter leur aide à **14h00**.
- **La Broche** se fera le **20 août 2011**.
- **La Brisolée**, le vendredi **14 octobre 2011**.
- **Le nettoyage des chemins** région Les Avants, Vallon de Villard, Orgevaux est prévu le **28 mai 2011** à 8h00 à la Gare des Avants.

12) Election au sein du comité

Cette année, il n'y a pas de démission et votre Comité se représente tel que vous l'avez devant vous. Le Comité est réélu à l'unanimité.

13) Divers et propositions individuelles

- La parole est donnée à Monsieur Cochard, membre du comité de la protection des sites montreusiens concernant l'avancement du projet de Sonloup.
- Lecture de la lettre de Mme Christiane Cordonier du 11 mai 2011, laquelle est privée d'Internet depuis six ans ! Prendre contact avec la société Internet par ondes radio : WITECOM. Site internet : witecom.ch / Tél. 0800802111.
- On nous a signalé une fois de plus la présence de « fumeurs de joints » au bâtiment de la Scie.
- M. Greppin de la Société des Intérêts des Avants (SIA) rappelle que tout le monde est cordialement invité à participer à la Raclette prévue le samedi 21 mai dès 12h00 sur la Place de la Gare aux Avants.
- M. Pierre RoCHAT, du service de l'urbanisme de la Commune de Montreux, prend la parole et fait le point sur tous les sujets abordés tels que les ravins de Saumon, la route de Chessy, la piste de luge, le projet « Sonloup », le téléski des Prévondes, la circulation dans le Vallon, l'intendance de la Salle Jean Marggi, l'accès à Internet.

14) Clôture de l'assemblée

Madame Anne Chessex remercie, au nom du comité de la S.I.V., les membres de leur fidélité et constate avec grand plaisir le bon esprit qui règne dans le Vallon.

La parole n'étant plus demandée, la présidente exprime sa gratitude aux membres et lève la séance à 21h30.

Partie récréative :

Une fois de plus, un énorme MERCI et Félicitations à Verena Meraldi pour son magnifique diaporama sur son expérience vécue aux Etats-Unis sur le thème « Paysages désertiques ».

L'assemblée est clôturée par Madame la Présidente qui invite tous les participants à boire le verre de l'amitié et à déguster les merveilles offertes par Monsieur Rosset.

Villard-sur-Chamby, le 20 juin 2011/sys